

Au Conseil intercommunal du SIDERE

Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis N° 1/2026 relatif à une demande de crédit de CHF 189'175.00 pour le remplacement de la conduite d'eau et de défense incendie à la Route du Pavillon à Gilly.

La Commission des Finances du SIDERE s'est réunie en séance le jeudi 26 février 2026 à 18h00 dans les locaux administratifs du SIDERE à Perroy.

Sont présents les membres de la Commission des Finances suivants :

Madame Valérie Schlup, Commune de Rolle
Messieurs Philippe Parmelin, Commune de Bursins
Steve Jaquier, Commune de Mont-sur-Rolle
Hans-Peter Brunner, Commune de Vinzel (rapporteur)
Excusé Andreas Meyer, Commune de Féchy

Sont également présents, Mme Maud Bauduret, cheffe de service du SIDERE, M. François Delafoge, président du CoDir du SIDERE, M. Francis Mondoux, vice-président du CoDir du SIDERE.

La CoFin les remercie pour les informations et explications détaillées fournies.

1. Préambule

La conduite d'eau potable et de défense incendie de la Route du Pavillon à Gilly a subi une importante fuite d'eau le 18 mars 2025.

Une cale en bois a été trouvée sous la conduite en fonte à l'endroit de la fuite. A l'époque de la construction de la conduite, il était d'usage de poser des cales en bois servant comme support à la conduite, avant le remblayage. Malheureusement cette façon de faire provoque avec le temps une corrosion chimique, qui engendre des trous dans la conduite en fonte.

Cette fuite a causé d'importants dommages à la route cantonale qui ont dû être réfectionnés aux frais du SIDERE.

Afin d'éviter de nouvelles fuites, il est opportun de remplacer la conduite sur un tronçon de 440 m.

2. Travaux prévus

La conduite actuelle est en fonte de diamètre 150 mm. Afin de diminuer considérablement les coûts, une technique de réhabilitation sans tranchée sera utilisée. Elle consiste en un revêtement flexible qui sera appliqué à l'intérieur de la conduite en fonte. Ce revêtement résiste aux hautes pressions et il est agréé par la SVGW (association pour l'eau, le gaz et les réseaux de chauffage à distance).

Cette technique est surtout adaptée pour les tronçons sans prises d'eau et avec peu de coudes. Pour réaliser des cellules de tirage au début et à la fin du tronçon, env. 20 m de conduite seront remplacés en fouille traditionnelle.

3. Aspect financier

Le montant total de l'investissement s'élève à CHF 189'175.00 TTC et comprend des travaux de génie civile de CHF 40'000.00, la pose de conduite chemisée de CHF 80'000.00 ainsi que l'appareillage de CHF 25'000.00 et les frais d'étude et administratifs.

Une période d'amortissement de 60 ans est prévue, conformément aux règles de la comptabilité MCH2.

Le CODIR du SIDERE ainsi que la cheffe de service ont informé la CoFin que la situation financière du SIDERE doit être analysée en détail afin de garantir une base financière saine à moyen et long terme. Une étude des finances du SIDERE par une société fiduciaire est en cours.

Avant d'être en possession du résultat de cette étude et des décisions qui en résultent, il faut donc appliquer une certaine prudence pour les dépenses et se limiter aux investissements indispensables.

Malgré cela, la CoFin est de l'avis que les travaux prévus par ce préavis sont justifiés.

4. Conclusions

La Commission des Finances, à l'unanimité des membres présents, vous demande Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, d'accepter le préavis n° 1/2026 du CoDir tel que présenté et de prendre les décisions suivantes :

- d'autoriser le Comité de Direction à faire procéder aux travaux décrits.
- d'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 189'175.00 afin de procéder aux travaux décrits
- d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF 189'175.00 auprès d'un organisme financier ou bancaire de la place aux meilleures conditions ou de financer ces coûts par la trésorerie courante.

Perroy, le 5 mars 2026

Pour la Commission des finances

Valérie Schlup

Philippe Parmelin

Steve Jaquier

Hans-Peter Brunner (rapporteur)